

Le Courrier du Loiret, 4 octobre 2012

Entreprises

Le centre d'affaires inauguré

Le centre d'affaires Jean-Paul Charité de la Chambre de commerce et d'industrie a été inauguré lundi 1^{er} octobre. Un hommage a été rendu à l'ancien député du Loiret décédé en 2009 qui a donné son nom à ce lieu.

Pour cette inauguration officielle, de nombreux élus du territoire ont fait le déplacement et ont pu visiter le centre.

Cet immeuble d'une superficie de 1.500 m², situé au 1 bis faubourg d'Orléans, comprend l'agence commune de la Chambre de commerce et d'industrie et de la Chambre des métiers et de l'artisanat, une pépinière d'entreprises, des salles de formation et de réunions, un espace entrepreneur, des bureaux à louer ainsi qu'une salle de conférences, le tout sur quatre niveaux.

Un hommage à Jean-Paul Charité

Ce centre d'affaires porte le nom de l'ancien député de la circonscription et chef d'entreprise Jean-Paul Charité décédé en 2009. « Je me souviens, en

novembre 2005, il nous avait indiqué qu'un local près de La Poste était à vendre », a raconté Yves Broussoux, président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI). « Il était très impliqué dans ce dossier », ajoute le conseiller général Marc Gaudet.

Depuis le projet est devenu réalité. Après 20

mois de travaux pour un montant total de 1,7 million d'euros, le bâtiment est aujourd'hui prêt à accueillir les entrepreneurs.

La famille de l'ancien député était présente. « Il avait une véritable passion pour le commerce et l'artisanat et le hasard fait aujourd'hui que la place Jean-Paul Charité et le centre d'affaires sont reliés

par la rue de la Couronne, une voie commerçante », a remarqué son fils Romain Charité.

« Jean-Paul Charité a dit un jour : "tant qu'il y aura des entreprises, tant qu'il y aura de l'esprit d'entreprise, il y a de l'avenir" », a conclu Carole Canette, conseillère régionale.

La plaque rendant hommage à Jean-Paul Charité sera accrochée dans le bâtiment.



CAMILLE COELHO